

Étude : Les dynamiques de l'incapacité : les limitations progressives, récurrentes ou fluctuantes

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 3 décembre 2019

Selon la définition classique, l'incapacité est une limitation qui demeure, plus ou moins, permanente et la même au fil du temps. Cependant, de nombreuses incapacités ne respectent peut-être pas cette tendance. En fait, parmi les 6,2 millions de Canadiens adultes ayant une incapacité en 2017, 3,8 millions (61 %) avaient des limitations qui ont changé d'une façon ou d'une autre (phénomène que l'on appelle les dynamiques de l'incapacité), alors que 2,4 millions (39 %) avaient des limitations constantes, qui ont tendance à être plus stables au fil du temps. Afin de souligner la Journée internationale des personnes handicapées, Statistique Canada diffuse quatre nouveaux produits fondés sur les données de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017.

Bon nombre de Canadiens ayant une incapacité connaissent des périodes de bonne santé qui sont interrompues par des périodes de limitation (épisodes intermittents). Les limitations peuvent également changer au fil du temps (se détériorer, s'améliorer ou varier). Les limitations évolutives ou fluctuantes peuvent être considérées comme une incapacité de type dynamique, contrairement aux incapacités ou aux limitations constantes, lesquelles ont tendance à être plus stables au fil du temps. Par conséquent, la situation des Canadiens ayant une incapacité de type dynamique peut différer de celle des personnes ayant une incapacité constante. Du point de vue des programmes et des politiques, il s'agit d'une distinction importante, car les personnes ayant une incapacité de type dynamique peuvent avoir des besoins changeants au fil du temps en ce qui a trait aux mesures d'aide à l'emploi, aux programmes ou aux services, bien que la même condition sous-jacente demeure présente.

Le présent article « [Les dynamiques de l'incapacité : les limitations progressives, récurrentes ou fluctuantes](#) » dresse le profil de quatre groupes de Canadiens ayant diverses incapacités de type dynamique à l'aide des données tirées de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017. Chaque groupe a son propre profil démographique, d'emploi et de mesures d'adaptation en milieu de travail en fonction du temps écoulé entre les périodes de limitations, ainsi que des changements observés quant aux limitations au fil des ans.

3,8 millions de Canadiens avaient un certain type d'incapacité dynamique

Malgré la croyance répandue que l'incapacité est plutôt constante et permanente, et qu'elle évolue très peu au fil du temps, 3 personnes ayant une incapacité sur 5 n'entrent pas cette définition. En fait, parmi les 6,2 millions de personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité, 2,4 millions (39 %) avaient des limitations constantes, tandis que 3,8 millions (61 %) avaient un certain type d'incapacité dynamique.

Parmi les 3,8 millions de personnes ayant une incapacité de type dynamique, près de 1,4 million (37 %) d'entre elles avaient des limitations qui se sont détériorées au fil du temps (progressives); plus de 1,5 million (41 %) connaissaient parfois des périodes d'au moins un mois au cours desquelles elles n'avaient pas de limitations (récurrentes); et plus de 0,8 million (22 %) connaissaient des périodes plus courtes pendant lesquelles leurs limitations variaient (fluctuantes).

Les personnes ayant des limitations progressives affichaient le nombre le plus élevé de types d'incapacités

Parmi les personnes ayant des incapacités, les femmes (16 %) étaient plus susceptibles que les hommes (10 %) d'avoir des limitations fluctuantes, tandis que les hommes (43 %) étaient proportionnellement plus nombreux que les femmes (36 %) à avoir des limitations constantes.

Puisque l'on demande aux personnes ayant différentes incapacités de type dynamique de tenir compte des répercussions de leurs conditions ou de leurs incapacités sous-jacentes au moment d'évaluer leurs limitations, il est utile de bien comprendre le nombre d'incapacités différentes qu'elles peuvent avoir. Les personnes ayant des limitations progressives affichaient le nombre le plus élevé de types d'incapacités, soit quatre types en moyenne.



Les personnes ayant des limitations fluctuantes ou constantes avaient en moyenne trois types d'incapacités, et les personnes ayant des limitations récurrentes avaient en moyenne deux types d'incapacités. Par exemple, les personnes ayant des limitations progressives étaient plus susceptibles que les personnes faisant partie des trois autres groupes d'incapacités de type dynamique d'avoir des incapacités physiques (mobilité, flexibilité ou dextérité), des incapacités liées à la douleur, des incapacités sensorielles (ouïe ou vision) ou des incapacités cognitives (apprentissage, mémoire ou développement). À l'inverse, les personnes ayant des limitations fluctuantes étaient plus susceptibles que celles ayant des limitations progressives d'avoir des incapacités liées à la santé mentale.

Le taux d'emploi est le plus élevé chez les personnes ayant des limitations récurrentes

Le fait de pouvoir occuper un emploi valorisant et d'avoir accès à toutes les mesures d'adaptation nécessaires en milieu de travail est essentiel à la création d'un milieu de travail accessible et inclusif pour les personnes ayant une incapacité.

Le taux d'emploi était le plus élevé chez les personnes ayant des limitations récurrentes (65 %), et le plus faible chez celles ayant des limitations progressives (40 %). Les taux d'emploi chez les personnes ayant des limitations fluctuantes (53 %) ou constantes (59 %) se situaient dans la tranche moyenne.

Parmi les hommes occupant un emploi, ceux ayant des limitations récurrentes (93 %) affichaient le taux d'emploi à temps plein le plus élevé, tandis que ceux ayant des limitations progressives (78 %) avaient enregistré le taux le plus faible. Chez les femmes occupant un emploi, celles ayant des limitations constantes affichaient le taux d'emploi à temps plein le plus élevé (79 %), alors que ce taux était le plus faible chez celles ayant des limitations progressives (67 %).

Environ la moitié des personnes occupant un emploi et qui ont des limitations progressives ou fluctuantes avaient besoin de mesures d'adaptation en milieu de travail

À près de la moitié de leurs homologues, les personnes occupant un emploi et ayant des limitations progressives (56 %) ou fluctuantes (49 %) étaient les plus susceptibles de nécessiter des mesures d'adaptation en milieu de travail. À titre de comparaison, moins d'un tiers (31 %) des personnes occupant un emploi et qui ont des limitations récurrentes ou constantes avaient besoin de mesures d'adaptation en milieu de travail. À l'exception des personnes ayant des limitations progressives, les femmes occupant un emploi étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir besoin de mesures d'adaptation en milieu de travail.

Note aux lecteurs

L'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) de 2017 fournit des données exhaustives sur les personnes ayant une incapacité, selon la province ou le territoire et le groupe d'âge. Elle fournit aussi des renseignements sur les types d'incapacité et leur sévérité. La population visée par l'enquête est formée de Canadiens qui étaient âgés de 15 ans et plus au moment du Recensement de la population de 2016 (10 mai 2016) et qui vivaient dans des logements privés.

La définition de l'incapacité de l'ECI comprend les personnes ayant déclaré être « parfois », « souvent » ou « toujours » limitées dans leurs activités en raison d'une condition ou d'un problème de santé à long terme, ainsi que les personnes ayant déclaré être « rarement » limitées, même si elles étaient également incapables d'accomplir certaines tâches ou les accomplissaient avec beaucoup de difficulté.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3251.

Tableaux disponibles : [13-10-0730-01](#), [13-10-0740-01](#), [13-10-0749-01](#) et [13-10-0750-01](#).

L'article « [Les dynamiques de l'incapacité : les limitations progressives, récurrentes ou fluctuantes](#) », qui fait partie de la publication *Rapports sur l'Enquête canadienne sur l'incapacité* ([89-654-X](#)), est maintenant accessible.

Il est maintenant possible de consulter l'infographie intitulée « [Les Canadiens ayant une incapacité liée à la douleur](#) », qui fait partie de la série *Statistique Canada — Infographies* ([11-627-M](#)).

Il est maintenant possible de consulter l'outil de visualisation des données « [L'Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017 : outil de visualisation des données](#) », qui fait partie de la série *Statistique Canada — Produits de visualisation des données* ([71-607-X](#)).

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, veuillez communiquer avec nous au 514-283-8300 ou composer sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou veuillez communiquer avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).